

## SELECTION | AUSWAHL 09

06 12 09 – 03 01 10

### RÈGLEMENT

---

1. Sont admis à participer à SELECTION | AUSWAHL 09 les personnes qui ont acquitté leur finance d'inscription et les membres de l'association PhotoforumPasquart qui ont payé leur cotisation pour l'année 2009.
2. Les œuvres présentées doivent avoir été réalisées dans les 2 dernières années.
3. Chaque exposant ne pourra disposer d'une surface supérieure à 5 m de large sur 2 m de haut.
4. Nombre d'œuvres : libre dans le cadre de la surface définie au paragraphe 3.
5. Chaque œuvre doit être remise prête à l'accrochage. Le nom de l'artiste, le titre et le prix de vente doivent figurer lisiblement au dos de chaque œuvre remise.
6. Les frais de transport aussi bien à l'aller qu'au retour sont à la charge du participant.
7. Les œuvres remises après les délais ne seront pas acceptées.
8. Les décisions du jury (comité de l'association Photoforum + deux expert(e)s externes) sont sans appel. Les artistes seront informés de ses décisions sitôt après la séance. Les œuvres acceptées ne peuvent pas être retirées avant la fin de l'exposition. L'accrochage des œuvres incombe au Photoforum.
9. Le meilleur travail sera récompensé par le Prix du Photoforum 2009 qui se monte exceptionnellement à Fr. 10'000.-. Une présentation élargie du travail primé est possible.
10. Les œuvres acceptées sont assurées depuis la date de leur remise jusqu'à celle de leur retrait à l'issue de l'exposition.
11. Une commission de 30 % est prélevée sur les ventes.
12. Les dates prévues pour la remise et le retrait doivent absolument être respectées. Elles seront communiquées ultérieurement.

<i>Délai d'inscription</i>	<i>24.10.2009</i>
<i>Séance du jury</i>	<i>sa 31.10.2009; informations par courrier A</i>
<i>Vernissage</i>	<i>sa 05.12.2009, 17h</i>
<i>Durée de l'exposition</i>	<i>06.12.2009 – 03.01.2010</i>